POLE DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE

PROJET DE FORMATION

de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers

IFSI CHU RENNES

Juillet 2017

SOMMAIRE

INTRODUCTION page 3

PROJET DE LA FILIERE IFSI page 4

PROJET DE DEVELOPPEMENT2017/2020 page 6

PROJET PEDAGOGIQUE page 9

- Généralités page 9
- Principes pédagogiques page 12
- Grandes orientations page 14
- L'organisation page 16

POLITIQUE DE STAGE page 19

IFSI CHU RENNES

INTRODUCTION

Le projet de formation élaboré en cohérence avec le projet du pôle de formation des professionnels du CHU de Rennes et dans une dynamique de co-construction au sein de l'équipe pédagogique est communiqué à la rentrée, à chaque étudiant.

Il prend en compte les textes officiels, la population concernée, l'environnement les atouts et contraintes de l'institution et l'évolution de l'offre de soins.
Si les axes de développement sont fixés pour une période de 3 à 5 ans, la déclinaison par année de formation est revue tous les ans.

C'est un outil de référence à la mise en œuvre quotidienne de la pédagogie.

Le projet s'inscrit dans un processus d'évolution qui nécessite l'implication des différents partenaires de la formation (étudiants, formateurs et professionnels de terrain) pour favoriser la construction des compétences nécessaires à l'exercice de la profession infirmière.

Ainsi les étudiants mais aussi les représentants des structures de santé accueillant les étudiants en stage et les recruteurs potentiels seront-ils à nouveau consultés afin de cerner leurs attentes au regard des nouveaux diplômés, et de réajuster ce dit projet.

IFSI CHU RENNES

PROJET DE LA FILIERE IFSI

CONTEXTE

La formation des infirmiers demain s'inscrit dans le contexte national. Or, notre société est confrontée aujourd'hui à trois défis majeurs :

- le vieillissement de la population,
- l'augmentation des maladies chroniques, dont les maladies neurodégénératives,
- l'existence d'importantes inégalités sociales en matière de santé liées à une inégalité d'accès aux soins

avec de plus en plus de personnes à souhaiter vivre et être accompagnées à leur domicile.

De grandes orientations nationales (*la stratégie nationale de santé, la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016, la grande conférence de santé du 11 février 2016)* fixent le cap :

- Le développement de la prise en charge en ambulatoire qui nécessite des compétences spécifiques pour organiser un retour à domicile sécurisé tant pour la continuité des soins que pour l'accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne.
- L'accent mis sur la prévention et de l'éducation à la santé, incluant l'éducation thérapeutique pour accompagner les patients vers une gestion la plus autonome possible de leur pathologie.
- La notion de parcours de soins, voire de parcours de santé qui devient aujourd'hui le point central autour duquel doit s'articuler l'offre et l'organisation des soins, comme l'a stipulé le Premier ministre, le 16 janvier 2013, dans sa déclaration de politique générale : « […] Il s'agit de définir le rôle respectif des professionnels de santé et de promouvoir le travail en équipe sur le territoire et autour de la personne, pour améliorer les conditions de sa prise en charge, […]».
- Les évolutions des systèmes d'information et de communication et des techniques médicales (télémédecine, dossier informatisé…) qui viennent également bouleverser les organisations de travail et nécessitent de nouvelles compétences au sein d'équipes qui vont collaborer de plus en plus souvent par l'intermédiaire d'espaces virtuels. La lisibilité, la fluidité et la cohérence des prises en charges sanitaires et médico-sociales des patients reposent sur une coordination et une coopération entre les différentes structures.
- Les groupements hospitaliers de territoire (GHT) qui ont pour objectif de garantir une véritable égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité à partir d'un projet médical

IFSI CHU RENNES

unique de territoire fondé sur les besoins de soins des usagers en coordonnant la place de chacune des structures hospitalières du GHT.

C'est pourquoi, préparer les professionnels à l'exercice de demain, c'est travailler tout particulièrement, en complémentarité avec ce que propose l'université, sur les représentations, la démarche clinique, l'analyse globale des besoins du patient, les soins de haute technicité et les compétences en coordination, la fonction conseil et accompagnement, le travail en équipe et en interprofessionnalité, la posture de collaboration, la transmission des informations.

IFSI CHU RENNES

PROJET DE DEVELOPPEMENT

Celui-ci s'inscrit en cohérence avec le projet du pôle défini pour les 3 années à venir.

Les axes à poursuivre et à développer à l'IFSI durant cette période :

- ✓ Intégrer au fur et à mesure les évolutions concernant la santé mais aussi les axes de réflexion sociétaux. Ainsi, des thématiques comme la prise en compte des douleurs induites, l'ETP, le développement de l'ambulatoire, la prévention du risque tabagique, l'accompagnement de la fin de vie… qui font l'objet de plans nationaux, de priorités nationales et régionales, de grandes campagnes d'information… sont à prendre en compte rapidement pour étayer et actualiser la formation des étudiants. L'IFSI s'engage à tout mettre en œuvre pour faire en sorte que des enseignements tels que ceux autour de l'ETP, soient reconnus et fassent l'objet d'une attestation officielle. Par ailleurs, des notions comme celles de laïcité, radicalisation, sécurité… qui font l'objet de discussions au plus haut niveau et qui se déclinent dans les milieux de santé comme dans les comportements tant citoyens que professionnels méritent d'être davantage traitées. Ces projets qui seront, pour certains, travaillés avec d'autres instituts, seront intégrés au fur et à mesure dans la maquette de formation restructurée sur la base des compétences à acquérir par année.

- ✓ Développer l'apprentissage par la simulation. Depuis plusieurs années, les étudiants de l'IFSI bénéficient de séquences de formation par la simulation, en tant qu'observateurs et en tant qu'acteurs. L'enjeu aujourd'hui est de cibler les activités sensibles pour lesquelles une telle approche apporte une plus-value indispensable et de décliner la progression attendue de l'étudiant au cours des 3 ans durant ces séquences (cf. projet ad hoc). Les évolutions en termes de modes de prises en charge (ambulatoire par ex) et des conditions d'encadrement invitent à rester vigilants quant aux possibilités d'apprentissage pour tous sur le terrain, dans un souci d'équité pour les étudiants et de sécurité pour le malade.

- ✓ Optimiser l'accompagnement des étudiants en stage. Outre le tutorat dont bénéficient les étudiants en stage, un formateur est désigné référent quel que soit le lieu où l'étudiant effectue son stage. Après un nécessaire temps pour former les professionnels intéressés et caler le dispositif, il nous faut désormais nous accorder sur la mission du référent, en complémentarité de celles du tuteur et des professionnels de proximité. Une réflexion, voire une mutualisation des moyens avec d'autres IFSI, là encore est envisagée.

IFSI CHU RENNES

- ✓ Renforcer le e-tutorat des étudiants. La mise en œuvre opérationnelle de l'universitarisation amène le développement de séquences d'enseignement proposées en e-learning. Outre le fait que les projets d'UE sont remaniés en conséquence, le e-tutorat ou tutorat à distance est à renforcer, pour que les étudiants s'approprient au mieux cette méthode pédagogique qui monte en puissance, qu'ils se sentent accompagnés et soutenus. La charte régionale est déclinée localement. De plus, des TPG (travaux personnels guidés) de remédiation sont programmés pour ceux qui en éprouvent le besoin et organisés pour ceux qui s'y inscrivent. Le dispositif est présenté aux étudiants en début d'année.

- ✓ Valoriser les travaux des étudiants. Les étudiants sont largement sollicités pour effectuer des recherches en amont des cours ou TD, ou à titre d'entraînement pour s'approprier une méthodologie (ex : plan de soins personnalisés, programme de santé publique, mémoire…), ou dans le cadre d'une évaluation individuelle ou collective. Les travaux produits sont souvent de très grande qualité et témoignent de l'engagement des étudiants. Ils méritent d'être davantage valorisés et partagés, en cohérence avec la cellule d'appui du pôle chargée de cette thématique.

- ✓ Encourager la participation des étudiants dans la vie de l'institut. Dans le cadre de la démocratie étudiante, les étudiants sont sollicités pour participer aux projets du pôle. L'IFSI s'engage à rendre disponibles aussi souvent que possible des étudiants volontaires et motivés qui ont à cœur de faire entendre leurs voix, et de participer concrètement à l'amélioration, à l'optimisation de la vie estudiantine du pôle. Les étudiants sont systématiquement invités à profiter d'opportunités pour participer à des exercices (Samu, NRBC, Taïpan…), à des manifestations (Salon de l'étudiant, journée portes ouvertes…), à des conférences dont celles organisées par le pôle. Ils sont également notamment sollicités pour intégrer le CREX du pôle, pour faire vivre les conseils de vie étudiante.

- ✓ Répondre aux exigences de qualité au service des étudiants. La formation infirmière dispensée, répond aux exigences du référentiel (arrêté du 31 juillet 2009 modifié) et est régulièrement contrôlée par l'ARS. D'autre part, l'IFSI est engagé dans une démarche de développement et d'amélioration continue de la qualité de nos prestations de formation à destination des étudiants : sécurisation des parcours, équité de prise en formation et d'accompagnement, harmonisation des pratiques et des organisations. C'est pourquoi, dans le cadre, d'une part de l'agrément de l'institut, d'autre part d'une certification à venir, nous nous inscrivons dans une *démarche* systématique de traçabilité, grâce à laquelle un suivi sera possible et rendra notre démarche lisible. Les

IFSI CHU RENNES

retours des étudiants via la systématisation des questionnaires de satisfaction vis-à-vis des UE comme des stages, constituent une aide précieuse pour envisager les réajustements nécessaires.

- ✓ Conforter et développer des partenariats dans le cadre de l'interprofessionnalité. Les infirmiers de demain travailleront dans un environnement vraisemblablement plus ouvert et plus simple pour les patients, où les professionnels devront s'accorder et coordonner leurs interventions. C'est pourquoi cet apprentissage tend à se développer. Outre les difficultés inhérentes aux programmes de formation, il nous faut trouver des alternatives qui permettent aux futurs professionnels soignants et médico-soignants d'apprendre à se connaître, à se respecter, à collaborer, dans un but commun. Des activités avec les futurs professionnels sanitaires, médico-sociaux, ou sociaux constituent des opportunités pour mieux se connaître, pour commencer à réfléchir, à travailler ensemble.

- ✓ Développer l'ouverture. L'ouverture à l'international, que ce soit la mobilité des étudiants ou l'établissement de conventions partenariales avec des IFSI étrangers font l'objet d'une réflexion au sein du pôle et encouragés à l'IFSI. Les projets solidaires à l'initiative des étudiants sont soutenus par l'équipe pédagogique.

IFSI CHU RENNES

PROJET PEDAGOGIQUE

GENERALITES :

Les finalités

En 3 ans, la formation conduisant au Diplôme d'Etat Infirmier vise l'acquisition de compétences professionnelles pour répondre aux besoins de santé des personnes soignées dans le cadre d'une pluri professionnalité.

Le profil attendu du nouveau diplômé ou novice est celui d'un professionnel compétent :

- ✓ **Réflexif :**

Un infirmier réflexif est un professionnel qui sait interroger sa pratique, qui accepte de se remettre en cause. Il est capable de distanciation, de prise de recul sur la manière de conduire ses activités : « En se donnant ce statut d'extériorité, le professionnel n'est plus immergé dans un problème mais se positionne face à un problème » (Le Boterf, 2006).

Il est capable d'argumenter ses décisions c'est-à-dire décrire comment et pourquoi il fait ou agit, pour dans un second temps, transférer ou transposer dans des situations nouvelles. Il sait également revenir sur ses pratiques et prises de position pour les interroger, les étayer, porter un regard critique sur son fonctionnement, mettre en évidence ses points forts, rechercher de nouvelles pistes, dans un souci d'amélioration continue.

Cette pratique réflexive participe à la construction du sentiment d'auto efficacité développé par Albert BANDURA (2007).

- ✓ **Adapté et adaptable :**

Ainsi, l'infirmier tient compte de la situation spécifique, voire complexe, pour prendre soin d'une personne ou d'un groupe dans une approche systémique en portant un intérêt prioritaire au(x) bénéficiaire(s) de soins.

Il s'inscrit dans les évolutions professionnelles et contextuelles, en priorisant sécurité et qualité des soins.

Ceci repose sur sa capacité à :

- mobiliser les savoirs théoriques et scientifiques,

IFSI CHU RENNES

- s'appuyer sur le raisonnement et la démarche clinique infirmière pour identifier les problèmes réels ou potentiels et établir un plan de soins négocié avec la personne soignée et son entourage,
- dispenser des soins de qualité, de nature technique, relationnelle et éducative, à visée préventive, éducative, curative ou palliative,
- participer à l'évolution des soins par le biais de la recherche,
- s'intéresser à son environnement : actualités nationales et locales, tant générales que professionnelles.

✓ **Autonome et Responsable** :

L'esprit d'initiatives, la prise de décisions permettent à l'infirmier de conduire des interventions

- au service de la personne soignée,
- seul ou en équipe pluri professionnelle,
- dans la limite de son champ de compétences,
- en tenant compte du contexte,
- dans une visée d'efficience.

L'infirmier assume ses actes et sait en rendre compte. La responsabilité correspond au devoir de répondre de ses actes en toutes circonstances et quelles qu'en soient les conséquences.

✓ **Affirmé :**

L'étudiant infirmier développe une culture et une identité professionnelles fortes pour consolider son engagement professionnel et contribuer à l'évolution de la qualité des soins.

Il connaît son champ de compétences, s'appuie sur ses motivations et ses valeurs professionnelles qu'il construit peu à peu, pour se forger son identité propre, et intégrer le corps professionnel infirmier.

Il se situe dans une équipe pluridisciplinaire, reconnaît et fait valoir le rôle de chacun : complémentarité, spécificités, collaboration, travail en interprofessionnalité.

IFSI CHU RENNES

La philosophie de la formation à l'IFSI et en stage

Elle repose sur le courant de pensée humaniste, né dans les années 1960, qui défend une conception positive de la personne. L'homme évolue tout au long de sa vie. Il a des potentialités, une capacité de créativité, du dynamisme, ce qui lui permet de se réaliser. Maslow et Rogers ont fortement influencé les soins infirmiers en ce sens.

L'adhésion au système de valeurs humanistes est une condition pour s'inscrire dans le projet de formation pour devenir infirmier.

Les valeurs

Pour de nombreux auteurs (Tocqueville, Weber, Durkheim), les valeurs sont fondamentales pour expliquer l'organisation et le changement, au niveau de la société comme à celui des individus.

Pour Long PHAM QUANG, « Les valeurs déterminent notre façon d'aborder la vie au quotidien. Elles conditionnent nos actes et nos pensées. » [Long PHAM QUANG « Construire au quotidien des valeurs communes » dans la revue La lettre de l'Espace éthique AP-HP]

- ✓ le respect : c'est reconnaître l'autre comme une personne humaine à part entière, capable de prendre ses propres décisions. Respecter autrui signifie lui manifester de l'intérêt, lui montrer une considération pour ce qu'il est, ce qu'il dit, ce qu'il fait. Le respect de soi-même, la politesse, l'écoute constituent les 1ères marques du respect.
- ✓ la tolérance : c'est respecter les différences, c'est essayer de les comprendre. Elle contribue au développement d'une attitude d'empathie et de bienveillance dans les soins.
- ✓ l'authenticité : c'est être soi-même avec ses défauts et ses qualités, c'est faire preuve d'humilité, de franchise, sans intrusion, ni contrainte.
- ✓ la solidarité : c'est le sentiment de responsabilité et de dépendance réciproque au sein d'un groupe de personnes qui s'engagent les unes envers les autres. Elle conduit chacun à se comporter comme s'il était directement confronté au problème des autres, sans quoi, c'est l'avenir du groupe qui pourrait être compromis.
- ✓ la rigueur : c'est faire preuve de précision dans son travail, respecter les délais, les procédures, les protocoles, les bonnes pratiques…
- ✓ l'autonomie : c'est la capacité à décider et faire seul, à se gouverner soi-même, dans un cadre établi. Selon Shalom Schwarz, l'autonomie fait référence à la créativité, la liberté, la curiosité.

Les concepts qui guident la formation

- ➢ L'Homme : ***"L'homme est un être unique, qui a des attentes et des besoins biologiques, psychologiques, sociaux, culturels, et spirituels: un être en perpétuel devenir et en interaction***

IFSI CHU RENNES

***avec son environnement, un être responsable, libre et capable de s'adapter, un tout indivisible*" 'Guide du Service Infirmier'.** Indissociable de sa famille selon Mac Gill, l'Homme est un sujet actif et participatif. Il a acquis des connaissances et joue le premier rôle dans son parcours de soins.

- La santé est un "***état dynamique, susceptible de variations, qui nécessite un processus d'adaptation de l'homme à son environnement. Cet état le rend apte à assumer les étapes de la vie, à en affronter les agressions et à vivre en harmonie avec lui-même et les autres*".** La santé est considérée comme un continuum où peuvent coexister la maladie et la santé. C'est un processus qui évolue dans le temps.

- Les soins infirmiers s'inscrivent dans une relation de collaboration soignant / patient-famille-entourage, non d'expert à patient mais d'égal à égal. Les soignants ont pour rôle d'aider la personne-famille-entourage à ce qu'elle développe des capacités d'adaptation et de la motivation pour qu'elle prenne ses décisions librement. Le projet de soins est négocié et validé par les acteurs, pour faire sens et créer une alliance thérapeutique.

LES PRINCIPES PEDAGOGIQUES

- ✓ **le rôle de l'apprenant**

La formation infirmière est une formation professionnalisante. C'est pourquoi il est attendu que l'étudiant soit acteur de sa formation. Un environnement, des ressources sont mis à disposition, à lui de s'en saisir pour évoluer, compte-tenu de ses points forts et de ses éléments de vulnérabilité. Les activités de TD, travaux dirigés, ne peuvent être suivies que par des étudiants qui ont réalisé le travail proposé en amont, soit en TPG, travail personnel guidé, soit suite à un CM, cours magistral, qu'il soit en présentiel ou sous forme de e-learning. Chaque étudiant peut également solliciter une aide particulière s'il en éprouve le besoin.

En stage, il est invité à profiter de toutes les opportunités pour découvrir, questionner, pratiquer… Sa curiosité, son envie de comprendre et de pratiquer, son attitude d'ouverture et ses aptitudes relationnelles constituent de véritables atouts.

Son implication tient autant du développement de compétences professionnelles que de sa participation à la vie à l'institut. Ainsi l'avis des étudiants est requis pour les questionnaires de satisfaction dans un but d'amélioration de la qualité des prestations fournies, leur présence aux côtés des formateurs est appréciée pour les journées portes ouvertes, leurs propositions sont toujours étudiées avec grande attention.

IFSI CHU RENNES

- ✓ **le rôle du formateur**

Dans un contexte où les sources de documentation fiables sont nombreuses, où l'apprenant apprend à utiliser les ressources documentaires, où l'universitarisation se met en place, le formateur joue néanmoins un rôle essentiel d'accompagnateur et de facilitateur.

Centré sur l'étudiant, il constitue une réelle plus-value que doit solliciter l'étudiant. Il peut faire figure de miroir, l'aider à conscientiser, à verbaliser, à prendre conscience. Il peut être médiateur dans certaines situations difficiles, que ce soit à l'institut, comme en stage. Il doit être interpelé autant que de besoin.

En toutes occasions, il est objectif et d'une neutralité bienveillante. La relation avec l'étudiant s'établit sur une confiance réciproque.

- ✓ **l'alternance**

La formation est basée sur l'alternance.

Si schématiquement, l'IFSI met à disposition les connaissances théoriques et les bases de l'exercice professionnel, et les stages proposent des apprentissages en situations réelles de travail et une mobilisation des savoirs acquis, il s'agit pourtant pour l'une et l'autre des parties de permettre à l'étudiant de continuer à se construire professionnellement en faisant de multiples va et vient.

Ainsi, les APP, analyses de pratiques professionnelles, et les PRAC, pratiques réflexives par analyse de cas, qu'elles soient effectuées à l'institut ou en milieu de soins, permettent de revenir sur ce qui a été fait, de faire des liens explicites, d'imaginer des alternatives, de penser de futures situations similaires.

Les SAI, séminaires d'alternance intégrative, sont l'occasion de travailler en tout petits groupes et à distance, sur différents matériaux recueillis en stage. Ils sont programmés sur les stages des semestres 2, 3, 4 et 5 : les étudiants reviennent à l'institut sur des temps de stage programmés.

- ✓ **la pédagogie**

La formation infirmière s'adresse à un public de jeunes adultes. Aujourd'hui, l'accès à la connaissance est multiple, Internet et e-learning complètent cours magistraux et documents papier. Aussi, une grande autonomie est laissée à chacun. Néanmoins, le cadre structuré et structurant est posé et permet de poser les repères indispensables à chacun pour évoluer en sérénité et à son rythme.

Pour palier un problème mis en évidence lors d'un stage de 3ème année, un contrat pédagogique peut être établi entre l'étudiant et son référent. Il a pour objet de mettre l'étudiant face à ses responsabilités afin qu'il se donne les moyens d'évoluer sensiblement là où

IFSI CHU RENNES

se pose le problème. Pour le référent, il s'agit de formaliser son rôle d'aide à la prise de conscience et d'accompagnement de l'étudiant. Enfin, pour le jury de Diplôme d'Etat, la traçabilité de l'accompagnement et les résultats obtenus constituent une aide précieuse lors de sa prise de décision.

Convaincus de l'intérêt du socioconstructivisme, nous proposons un certain nombre d'activités en groupes : l'apprentissage se fait avec, par et grâce à l'autre, aux autres. Confronter ses idées, co-construire, rechercher ensemble, se poser des questions, s'apporter mutuellement des bribes de connaissances… concourent efficacement à une intégration des savoirs et à une formation professionnalisante.

La pédagogie utilisée se veut davantage formative qu'évaluative. En effet, si la formation est, de fait, ponctuée de validations qui vont mener à la certification (délivrance du diplôme), elle a pour objet de permettre l'acquisition de connaissances, la compréhension de phénomènes, l'application de raisonnements, l'argumentation de propositions… Considérant que l'erreur est apprenante, celle-ci doit servir de signal d'alarme ou de tremplin pour en prendre conscience, analyser, et mieux rebondir.

Enfin, la singularité de certains parcours nous impose une pédagogie du pas à pas auprès des étudiants qui nécessitent une prise en compte des particularités et un accompagnement individualisé (ex : reprises de scolarité, médecins étrangers).

- ✓ **la place de l'évaluation** : du formatif au normatif

Si notre ambition est d'emmener l'ensemble des étudiants au diplôme d'état infirmier, il est de notre devoir de former des professionnels compétents. Aussi devons-nous, conformément au référentiel, vérifier l'acquisition de compétences au cours de la formation.

Le dispositif est présenté en début d'année aux étudiants.

Néanmoins, dans un souci de préparation, d'auto évaluation, de réajustement, des évaluations formatives sont proposées et préparent les étudiants aux épreuves validantes.

En cas d'échec à la 1ère session, des séances d'accompagnement, dites de remédiation, peuvent être proposées pour aider les étudiants en difficulté à surmonter celles-ci. Cela se fait la plupart du temps sous le mode du volontariat et de la contractualisation.

LES GRANDES ORIENTATIONS DE LA FORMATION IDE

La mobilisation des savoirs, en lien avec les 59 unités d'enseignement (contributives, de savoirs infirmiers, d'intégration, de méthodologie et de savoirs transversaux) déclinées sur les 3 années

IFSI CHU RENNES

de formation, participe à l'acquisition des 10 compétences telles que décrites dans le référentiel.

La formation infirmière prépare les étudiants infirmiers à devenir des professionnels qui soient capables de :

- ✓ **exercer un jugement clinique et dispenser des soins de qualité en tenant compte du contexte**

Il s'agit pour les étudiants de se familiariser avec le raisonnement clinique : observation, écoute, recueil de données, puis analyse et problématisation, priorisation, choix concertés et négociés d'objectifs adaptés et d'interventions pertinentes. Ainsi, « Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier » et « Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers » constituent respectivement les 1ère et 2ème compétences.

Puis, forts des connaissances émanant des sciences contributives (biologique, médicale, pharmacologique…) dispensées pour partie par des universitaires, et de l'apprentissage des gestes et techniques « cœur-métier », les étudiants mettent en œuvre les actions retenues, en cohérence avec la politique de santé publique en France. Les 3ème, 4ème et 5ème compétences développées s'intitulent : « Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens », « Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique » et « Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs ».

- ✓ **adopter une posture infirmière**

La posture infirmière se construit peu à peu, à travers la compétence 6 : « Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins », qui s'appuie sur des apports dans les domaines de la psychologie, sociologie, anthropologie, et sur des réflexions autour des soins relationnels.

Elle se concrétise notamment par la maîtrise de la compétence 10 : « Informer et former des professionnels et des personnes en formation ».

- ✓ **s'engager professionnellement**

Un socle de connaissances en législation, éthique, déontologie concernant la santé et la profession infirmière en particulier, des activités autour de l'organisation des soins, de la qualité, de l'évaluation des pratiques et de la gestion des risques, constituent des incontournables pour l'acquisition des compétences 7 « Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle », et 9 « Organiser et coordonner des interventions soignantes », gages d'un engagement professionnel.

Les UE de méthodologie, d'initiation à la démarche de recherche, et d'anglais, concrétisées par la production d'un mémoire en 3ème année, concourent à positionner le futur professionnel par

IFSI CHU RENNES

le biais de la compétence 8 : « Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques ».

UNE ORGANISATION AU SERVICE DE LA FORMATION

- ✓ **Des ressources humaines**
  - L'équipe de formateurs est au service des étudiants. Chacun évolue auprès des étudiants des différentes années, avec des rôles tantôt de responsable d'UE ou de collaborateur, tantôt de référent pédagogique, tantôt de référent de stage…
  - Le responsable d'UE, secondé par un formateur co-responsable, a en charge de monter ou ajuster le projet de l'UE, décliner l'ingénierie pédagogique pour celle-ci, organiser sa mise en œuvre, solliciter les intervenants extérieurs, préparer les activités pour eux-mêmes et les formateurs collaborateurs, élaborer et gérer l'évaluation.
  - Le référent d'année a une vision globale sur l'année de formation. Il a un rôle d'animateur et de fédérateur pour ses collègues et pour les étudiants. Le travail de préparation de chaque année permet de garantir cohérence et logique de progression tout au long de l'année au niveau des contenus, mais aussi équilibre dans la répartition des types d'activités proposées (ateliers cliniques, séquences en e-learning….). Des réunions mensuelles permettent de créer une dynamique plus globale, d'articuler les années entre elles, d'anticiper l'année scolaire à venir, d'intégrer de nouveaux projets de façon concertée et cohérente, d'être forces de proposition.
  - Le référent pédagogique suit un groupe d'étudiants de chaque année de formation, et ce, sur l'ensemble de sa scolarité. Des temps institutionnels ponctuent le planning étudiant, d'autres rencontres peuvent être posées à l'initiative de l'une ou l'autre des parties. Une synthèse de chaque bilan est tracée dans le dossier de l'étudiant (logiciel Forméis).
  - Les assistantes administratives de l'IFSI s'organisent pour répondre au mieux aux besoins des étudiants. Ainsi l'accueil, le concours, les stages, la pédagogie sont les principaux postes occupés spécifiquement.

- ✓ **Des équipements**
  - Les locaux permettent de proposer des activités en promotion (amphithéâtres) comme en petits groupes (petites salles). Les salles de cours sont toutes équipées de matériel informatique et vidéo. L'agencement du mobilier est souple, permettant des configurations adaptées aux activités.

IFSI CHU RENNES

- Les salles d'ateliers cliniques permettent aux étudiants de s'exercer et s'entraîner à effectuer des gestes techniques basiques ; les salles de simulation à se mettre dans des dispositions proches de la réalité, avec un débriefing sur la prestation faite.
- La gestion des salles s'effectue sur le logiciel Forméis. Basée sur la mutualisation au niveau du pôle, elle permet de mieux adapter les ressources aux besoins.

✓ **Des méthodes pédagogiques apprenantes, innovantes, diversifiées**

- La formation infirmière est hybride, car se veut être accessible au plus grand nombre, permettant ainsi à chacun de mixer les approches, de trouver les moyens qui seront plus favorables à son apprentissage : travaux de groupe, simulation, conférence, PRAC, SAI, e-learning…

- Le projet simulation est pensé sur les 3 années : outre sa puissance d'action sur l'apprentissage, cette méthode favorise l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive. Elle permet aux étudiants de s'auto confronter, de s'auto évaluer, de se projeter, dans des situations de plus en plus complexes, et en interprofessionnalité. Le droit à l'erreur permet à l'étudiant d'aller au bout de l'action, prendre des décisions, et l'absence de jugement du groupe lors du débriefing permet de revenir sur l'action et de construire la compétence professionnelle. L'étudiant argumente ses prises de décisions, c'est-à-dire décrire comment et pourquoi il fait ou agit, pour dans un second temps, transférer ou transposer dans des situations nouvelles.

- Du fait du grand nombre d'étudiants, chaque promotion est découpée en plusieurs groupes suivant le type d'activités proposées. Le choix répond à des exigences d'apprentissage, il est argumenté et est à intégrer dans une planification anticipée.
- Les choix pour l'anglais, les ADP, des temps d'intégration des connaissances pour chaque UE
- Des temps d'intégration des connaissances sont prévus dans le programme. De plus, les formateurs peuvent proposer des temps de remédiation pour les étudiants qui éprouvent des difficultés concernant l'acquisition de connaissances, la mise en liens, la maîtrise de certains gestes…

✓ **Une ouverture**

- Des ateliers de développement personnel sont organisés par l'IFSI : cela fournit aux étudiants l'occasion de mieux se connaître, de mieux appréhender l'autre,

IFSI CHU RENNES

de se sentir mieux dans la relation à l'autre, de mieux gérer ses émotions, son stress.

- L'IFSI invite régulièrement des étudiants volontaires à participer à certaines missions proposées par le CHU (audits, exercices SAMU, inventaires …), la préfecture (exercice Taïpan, PIGUS…), ou à des conférences proposées dans le territoire.
- Les conseils de vie étudiante sont planifiés dans l'année. Ils sont l'opportunité pour les étudiants de faire part de leurs remarques sur tout ce qui touche la vie dans l'école, dans le pôle. Par ailleurs, tous les étudiants peuvent, sur rendez-vous, solliciter une rencontre avec quelque personne que ce soit dans l'institut.

IFSI CHU RENNES

POLITIQUE DE STAGE

La formation infirmière est une formation en alternance, 50% du temps de la formation se déroule en milieu clinique. Le stage est un lieu d'acquisition et d'intégration des connaissances, de développement des compétences et de professionnalisation. L'étudiant est en situation réelle. Par la confrontation régulière à des situations de soins variées, par l'observation, par l'échange avec les soignants, par le questionnement, par la démarche réflexive accompagnée par les professionnels de proximité et le tuteur, l'étudiant développe progressivement ses compétences.

La loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé crée les groupements hospitaliers de territoire (GHT). Les instituts de formation du territoire 5 (Rennes-Redon-Fougères-Vitré), les IFSI et IFAS de Rennes, l'IFSI et l'IFAS de Fougères, l'IFAS de Redon sont amenés à davantage coopérer.

L'IFSI du CHU de Rennes et l'IFSI du CHGR coopèrent déjà pour la répartition des stages, au prorata du nombre d'étudiants, dans les différentes structures de soins du territoire 5 (CHU, CHGR, CHP et Cliniques rennaises, CH, Hôpitaux locaux, EHPAD, maisons de retraite, lieux de vie).

Cette coopération vise à optimiser le potentiel de stages, en mutualisant les ressources au niveau du territoire.

Le projet est de :

- Permettre à chaque étudiant infirmier de bénéficier d'un parcours de stage professionnalisant
- Garantir l'équité entre les étudiants en termes de parcours.
- Maintenir et développer le partenariat avec les structures de courte durée, de santé mentale et psychiatrie, de soins à la personne âgée, de lieux de vie
- Développer les stages au secteur ambulatoire : cabinets libéraux, maisons de santé, structures médico-sociales, SSIAD, HAD
- Evaluer la qualité des stages
- Coopérer avec les différents instituts de formation du GHT

IFSI CHU RENNES

1. **Permettre à chaque étudiant infirmier de bénéficier d'un parcours de stage professionnalisant et garantir l'équité entre les étudiants en termes de parcours.**

Les différentes typologies de stage, courte durée (CD), soins de suite et de réadaptation (SSR) et long séjour (LS), lieux de vie, santé mentale et psychiatrie dans lesquelles chaque étudiant effectue au moins un stage permettent la confrontation à différentes situations dans différents contextes et concourent au processus de professionnalisation.

Des lieux de stage diversifiés en secteur hospitalier et extrahospitalier proposés par l'institut

Les stages s'effectuent au CHU de Rennes, au CHGR, dans les CH privés rennais, dans les cliniques rennaises, dans les EHPAD et maisons de retraite de la ville de Rennes et des communes du 35, dans des foyers de vie, dans les hôpitaux locaux, dans des crèches, dans des entreprises, dans des cabinets d'infirmiers libéraux et dans les collèges et lycées du 35. Certains stages se déroulent également dans les départements limitrophes.
Ces stages sont qualifiants et professionnalisants selon des critères définis dans l'instruction N°DGOS/RH1/2014 du 24 décembre 2014 relatives aux stages en formation infirmière

Réalisation d'au moins un stage en dehors de l'agglomération rennaise

Cette disposition contribue à ce que l'étudiant adopte une position d'ouverture sur différentes structures et organisations des soins.
Elle s'applique à l'ensemble des étudiants par souci d'équité.

Affectations des stages de 3ème année dans la mesure du possible en lien avec le projet professionnel de l'étudiant

L'étudiant partage et argumente son projet avec son référent pédagogique à partir du semestre 4.
Il renseigne un document sur lequel il note ses choix de stage par ordre de priorité et argumente son projet. Ce document est transmis au cadre de santé responsable des stages. Celui-ci peut recevoir l'étudiant si besoin pour comprendre son projet et décider de l'affectation de stage.

Réalisation d'au moins un stage en CD au cours du semestre 6

Ceci constitue un plus pour obtenir le diplôme d'Etat en termes de compétences affirmées.
Si cela n'est pas le cas, le stage du semestre 5 doit avoir été effectué en CD avec des appréciations très satisfaisantes et les compétences validées ; un ajustement est effectué si besoin.

Répartition des stages /différentes typologies sur les 3 ans

Si un étudiant n'a pas réalisé un stage dans chacune des typologies au terme du semestre 5, son parcours est alors ajusté en semestre 6.

Trames de parcours de stage possibles sur 3 ans, ajustées en fonction de l'offre de stage

IFSI CHU RENNES

<table>
<tr><th rowspan="2">Promo de 150 /3 groupes En 1è A</th><th rowspan="2">S1 5 sem</th><th rowspan="2">S2 10 sem</th><th rowspan="2" colspan="2">S3 10 sem</th><th rowspan="2" colspan="2">S4 10 sem</th><th rowspan="2" colspan="2">S5 10 sem</th><th colspan="2">S6 15 sem</th><th rowspan="2">Au terme du S6 A</th></tr>
<tr><th>S6A 6 sem</th><th>S6B 9 sem</th></tr>
<tr><td rowspan="2">G 1 50 ét</td><td rowspan="2">LS</td><td rowspan="2">CD</td><td>SM 5 sem</td><td>LV 5 sem</td><td rowspan="2" colspan="2">SM</td><td rowspan="2" colspan="2">CD</td><td rowspan="2">LS</td><td rowspan="2">CD</td><td rowspan="2">CD 20 sem
LS 11 sem
SM 15 sem
LV 5 sem</td></tr>
<tr><td>LV 5 sem</td><td>SM 5 sem</td></tr>
<tr><td rowspan="2">G 2 50 ét</td><td rowspan="2">CD</td><td rowspan="2">SM</td><td rowspan="2" colspan="2">LS</td><td rowspan="2" colspan="2">CD</td><td>SM 5 sem</td><td>LV 5 sem</td><td rowspan="2">CD</td><td rowspan="2">CD ou LS ou SM</td><td rowspan="2">CD 21 sem
LS 10 sem
SM 15 sem
LV 5 sem</td></tr>
<tr><td>LV 5 sem</td><td>SM 5 sem</td></tr>
<tr><td rowspan="2">G3 50 ét</td><td rowspan="2">SM</td><td rowspan="2">LS</td><td rowspan="2" colspan="2">CD</td><td>LS 5 sem</td><td>LV 5 sem</td><td rowspan="2" colspan="2">CD</td><td rowspan="2">SM</td><td rowspan="2">CD</td><td rowspan="2">CD 20 sem
LS 15 sem
SM 11 sem
LV 5 sem</td></tr>
<tr><td>LV 5 sem</td><td>LS 5 sem</td></tr>
</table>

<u>Une ouverture possible d'un stage par un étudiant</u>

A partir du semestre 3 un étudiant peut ouvrir un stage en dehors de ceux proposés par l'IFSI sous conditions :

- Accord écrit du responsable de la structure de l'accueil de l'étudiant en stage avec la date du stage, l'unité ou le service, le nom du responsable du stage, le nom de la personne qui signera la convention, la présence d'un tuteur.
- Fiche descriptive du stage renseignée
- Nom du ou des IFSI avec lesquels un partenariat est établi si tel est le cas

Ces lieux de stage doivent être agréés par le directeur de l'IFSI et sont présentés au conseil pédagogique.

Un étudiant ne peut ouvrir plus de 2 stages hors département au cours de son cursus de formation.

IFSI CHU RENNES

Les horaires de stage

Les stages se déroulent sur une base de 35 heures par semaine, 7h30 par jour, 30 minutes de repas inclus.

Des nuits peuvent être réalisées sous réserve d'un encadrement par une IDE.

L'étudiant peut également être en stage le weekend, au maximum 2 sur un stage de 10 semaines et pas le dernier weekend du stage.

Les étudiants bénéficient de jours fériés, ceux-ci sont comptés comme un jour de stage réalisé. Si l'étudiant travaille un jour férié, il récupère cette journée. Cf l'instruction N°DGOS/RH1/2014/369 du 24/12/2014 relative aux stages en formation infirmière.

Un accompagnement pédagogique des étudiants

- **La préparation et l'exploitation de stage**

Les étudiants bénéficient pour chaque stage d'une préparation et d'une exploitation du stage.
Le projet actuel est d'optimiser ces temps afin de renforcer leur processus de professionnalisation et l'acquisition progressive des compétences.

- **La préparation de stage, mise en projet de l'étudiant**

Les moyens proposés permettront aux étudiants de :

- Partager leurs représentations, leurs attentes, leurs craintes
- Se renseigner sur l'environnement du stage : la structure et son statut, la population accueillie, les pathologies, les actes et activités de soins,
- Se préparer à ce qu'ils vont découvrir pour mieux appréhender le stage (voir, entendre, sentir…)
- Connaitre au moins :
    - X pathologies prévalentes : notions d'anatomie et de physiologie, du processus (mécanisme anatomo-pathologique ou physiopathologique ou psychopathologique)
    - X médicaments les plus souvent prescrits : indications, modalités d'administration, effets secondaires, surveillance clinique et paraclinique
    - X diagnostics infirmiers prévalents (définition, caractéristiques, facteurs favorisants, interventions type ou plan de soins guide, critères d'évaluation)
    - Le nombre X est graduel au fur et à mesure des années de formation.
- Identifier les objectifs à atteindre et les éléments des compétences à développer au cours du stage
- Formuler 2 objectifs personnels
- Préparer le temps de rencontre avec le maitre de stage et le tuteur

- **L'exploitation de stage, retour réflexif**

Les moyens proposés permettront aux étudiants de :

IFSI CHU RENNES

- Réaliser le bilan de leurs acquisitions : savoirs, éléments des compétences acquis pour se projeter sur le stage suivant et préparer le temps de suivi pédagogique individuel avec son référent pédagogique
- Partager en groupe leur vécu de stage, leurs expériences,

➢ **Le suivi pédagogique individuel** avec le formateur référent est prévu après le stage : bilan de sa progression, axes d'amélioration, moyens pour progresser.

➢ **Le séminaire d'Alternance Intégrative (SAI)**

Depuis octobre 2012, l'IFSI du CHU met en œuvre un séminaire d'alternance intégrative. Au cours de stages des semestres 2, 3, 4 et 5 les étudiants reviennent par demi-promotion à l'institut la 5ème ou la 6ème semaine du stage, 3 jours en S2 et 5 jours en S3, S4 et S5.
Les finalités sont de renforcer le raisonnement et la démarche clinique infirmière et de développer la posture réflexive des étudiants à partir de situations de soins vécues en stage et de cas cliniques et différents matériaux rapportés du terrain.
Des activités sont proposées quel que soit le semestre: pratiques réflexives par analyse de cas (PRAC), atelier de simulation haute et basse fidélité, raisonnement clinique ; d'autres selon le semestre et en fonction du niveau de formation : accompagnement à l'écriture des analyses des pratiques professionnelles , sécurisation d'une prescription médicale complexe, parcours de soins et résumé de sortie, des ateliers cliniques, conflit dans une équipe interprofessionnelle, violence et agressivité entre patient-famille et soignant.

➢ **Le formateur référent de stage**

Chaque formateur de l'institut est référent de plusieurs lieux de stage. Son rôle est :

- Accompagner l'étudiant dans son apprentissage sur le terrain.
- Assurer au moins 1 tutorat systématique pour chaque étudiant en 1ère et 2ème année, et à la demande en 3ème année :
    - Accompagner l'étudiant dans l'autoévaluation de ses acquisitions, l'identification des moyens pour progresser, des ressources du lieu de stage
    - Animer des analyses de l'activité en individuel ou en groupe d'étudiants d'un même pôle ou établissement avec ou sans tuteur
- Assurer au moins 1 visite de stage/an dans toutes les structures (rencontre des maîtres de stage et des tuteurs :
    - Accompagner les tuteurs dans la mise en œuvre du tutorat, dans l'identification des activités de soins et des situations prévalentes
    - Etre ressource pour le maitre de stage, les soignants pour l'élaboration ou réajustement du livret d'accueil et d'encadrement, des fiches d'identité de stage
- Gérer les situations singulières d'étudiants
- Assurer le suivi d'étudiants en difficulté en établissant un lien avec le référent pédagogique.

IFSI CHU RENNES

2. **Maintenir et développer le partenariat avec les structures de courte durée, de santé mentale et psychiatrie, de soins à la personne âgée, de lieux de vie**

Le cadre responsable des stages rencontre les responsables des structures/ politique de stage, stratégie : suivi, bilan et développement avec les structures accueillant des stagiaires.
Les demandes et la négociation des places de stage sont réalisées à la date N-1.
Des visites de stage sont assurées par les référents de stage.
Une rencontre annuelle entre le directeur de l'IFSI, la coordinatrice du pôle, le CS responsable des stages, les DS, les CSS et CS des différents pôles du CHU est organisée pour effectuer un bilan et envisager les perspectives de développement l'année suivante.
Les mêmes dispositions existent avec la responsable des structures dépendant de l'Education Nationale.
Une rencontre annuelle entre le cadre responsable des stages et le DS ou responsable des structures hors CHU (CHP Saint Grégoire, CHP Cesson, clinique Saint Laurent, CHGR, clinique de la Sagesse, clinique St Yves) est à formaliser.
Le cadre responsable de stages prospecte de nouvelles structures.

3. **Développer les stages au secteur ambulatoire : cabinets libéraux, maisons de santé, structures médico-sociales, SSIAD, HAD**

Les personnes soignées sont inscrites dans un parcours de soins au cours desquels différents professionnels interviennent. Développer la culture d'inter-professionnalité comme le préconise la grande conférence de santé de février 2016 mesure 9 est un enjeu de la formation.
Le développement de l'ambulatoire entraine un déplacement des soins techniques en milieu extrahospitalier. Le projet d'augmenter le nombre de places de stage en cabinet libéral, en structures de maintien à domicile permettra aux étudiants de mesurer la coopération entre les différents professionnels et la coordination des différents acteurs de soins pour améliorer les prises en charge.
Les stages en cabinet libéral peuvent être considérés comme stage en lieu de vie ou en courte durée selon les soins réalisés.
Le directeur de l'IFSI du CHGR et du CHU ont rencontré le président du conseil de l'ordre départemental et ont rédigé un courrier sollicitant l'accueil en stage d'étudiants infirmiers par les IDE libéraux.
Un groupe de formateurs travaille sur le projet de formation relatif à l'ambulatoire.
Quelques stages en cabinet libéraux sont ouverts.
La nomination d'un ou plusieurs formateurs référents de ces stages va favoriser le travail en partenariat.
Dans le cadre du réseau onco-gériatrie, un travail est instauré entre Angélique Roveri coordinatrice, le Pr Lamy, le Dr Lena et Béatrice Morin, cadre de santé formateur.

IFSI CHU RENNES

4. Evaluer la qualité des stages

L'évaluation de la qualité de stages par les étudiants au retour de chaque stage est réalisée par questionnaire via Google Drive.
Un suivi d'indicateurs de places de stage par établissement et par année est effectué.

5. Coopérer avec les différents instituts de formation du GHT :

a. sur les besoins de stage

Le projet est de définir l'alternance école/ stage des différents instituts afin d'équilibrer le nombre d'étudiants en stage par période. Ceci dans le but de favoriser l'accueil et l'encadrement des stagiaires par les soignants dans de meilleures conditions.

b. sur le rôle du référent de stage et celui du tuteur de stage

Il est souhaitable que, pour chaque période de stage, l'étudiant bénéficie d'une rencontre avec le formateur référent sur le lieu de stage. Le référent de stage peut organiser un accompagnement collectif regroupant plusieurs étudiants sur un même pôle, lieu, service.
Les instituts de formation sont incités à coopérer pour mutualiser leurs moyens. Ainsi un formateur référent de stage peut être amené à suivre des étudiants d'instituts différents.
Un groupe de travail composé de formateurs des différents IFSI sous l'égide de la cellule d'appui « Alternance » du pôle sera chargé d'élaborer un guide.

IFSI CHU RENNES